



Extrait du registre des délibérations **Comité syndical : SIMA COISE**

Séance du : 14 septembre 2010

Compte rendu affiché le : 25 septembre 2010

Date de la convocation : 23 Août 2010

Nombre de délégués : 31

En exercice : 31

Présents : 21

Votants : 21

Nombre de délégués concernés : 23

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 15

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Tardy F, Chambonnet M,

CCFL : Mrs Rousset L, Gonon P, Séon M, Bruyère C, Vincent G, Mme Grange M,

SIAHL: Mrs Bruyas J M, Bouchut R, Bruyas JM, Moralès P, Villard P, Mme Larue M F,

SEM : néant

Autres communes: Mrs Reynard R, Bouchut O, Pallandre A, Villemagne G, Piot M, Mme Grange M

Secrétaire de séance : Mme Larue M F

Excusés : Mrs Besset, Boudier JP, Gros R, Louat R, Vivien G, Lhopital J L,

N° 260 Objet : Convention avec usager du SPANC dans le cas d'études de réhabilitation groupée

Monsieur le Président présente la nouvelle convention avec les usagers concernés par les réhabilitations d'installation d'ANC groupée

Suite à la signature d'un avenant avec les deux bureaux d'études HOLOCENE et AD Environnement, il est nécessaire de faire une convention qui fixe la répartition du coût des études dans le cas d'opération groupée.

Le coût total de l'étude : 538.20 € TTC + 150 € TTC pour tous logements supplémentaires sera divisé en part égale en fonction du nombre d'usagers concernés. Tous les usagers concernés seront signataires de la même convention.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à signer les conventions avec les usagers concernés dans les conditions exposés ci-dessus.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 20 septembre 2010
Le Président
Jean Yves Charbonnier